



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ovins

Question écrite n° 15350

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation de l'élevage ovin français. Dans une conjoncture devenue défavorable, l'ensemble de la filière a entrepris une réflexion quant à son avenir en matière d'organisation de l'offre, d'amélioration de la technique et d'équité de soutien entre productions. Face à la crainte d'un abandon progressif de la production, les organisations professionnelles recommandent une meilleure rémunération des éleveurs et une véritable équité dans le système de soutien entre productions. En complément de l'insuffisant plan de soutien à la production ovine pour 2007, il s'agirait d'adapter les dispositifs existants pour assurer une parité des aides en prenant en compte les caractéristiques et la notion d'utilité de la filière. Au vu de ces éléments, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures prévues par le Gouvernement pour venir en aide à une filière exerçant un rôle de premier ordre dans la préservation de l'environnement et de la sécurité alimentaire.

Texte de la réponse

Un plan d'urgence a été mis en place pour aider les éleveurs d'ovins allaitants les plus en difficulté. Les crédits dégagés, à hauteur de 15 M, constituent un effort important dans un contexte budgétaire difficile. Conscient de la nécessité d'offrir à tous les producteurs une perspective d'avenir, le ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé que le plan d'urgence serait complété par des mesures structurelles destinées à dynamiser et renforcer à long terme les élevages ovins sur le territoire national. Elles viseront à renforcer l'organisation de l'offre et de la qualité des produits dans la filière ovine ; mettre en oeuvre une politique de limitation des effets de distorsion de concurrence ; organiser les capacités d'amélioration génétique ovine autour de six pôles régionaux ; mieux prendre en compte le secteur ovin dans les programmes d'enseignement ; mettre en adéquation la recherche avec les besoins des professionnels. Le Gouvernement engagera par ailleurs, dans le cadre du bilan de santé de la politique agricole commune et à l'occasion de la présidence française, un débat au niveau communautaire sur l'avenir des filières ovines et sur le régime de soutien au secteur.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15350

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 653

Réponse publiée le : 11 mars 2008, page 2065